

AVIS D'ATTRIBUTION
Maîtrise d'œuvre
Réfection et aménagement de la voirie urbaine

Identification et adresse de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de Saint-Pierre
24 rue de Paris, B.P. 4213, 97500 Saint-Pierre
Téléphone : 05-08-41-10-50, Télécopieur : 05-08-41-43-13
www.mairie-stpierre.fr

Objet de marché :

Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réfection et de l'aménagement de la voirie urbaine.

Critères d'attribution :

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères indiqués au cahier des clauses particulières (CCP).

Etendue de la consultation :

La présente consultation est passée selon la procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique (CCP).

Attribution du marché :

Lot unique

- **N° de marché :**
Marché n° 05/MSP/2023
- **Date d'attribution du marché :**
Le 16/03/2023
- **Titulaire du marché :**
- La société Ingénierie Des Iles SPM SAS
- Monsieur Gerry Levavasseur
- 50, route de Galantry BP 1066
- 97500 Saint-Pierre et Miquelon
- Tél : 05 08 41 28 00 - Courriel : gerry.idispm@cheznoo.net
- **Montant du marché :**
Montant (HT) : Entre 20 000 € et 200 000 €

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat concerné est recevable à former :

- un recours de pleine juridiction devant le juge administratif tendant à la contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution informant de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par le Code des relations entre le public et l'administration. Le présent avis vaut publicité de la date de conclusion du contrat et de ses modalités de consultation
- un recours en référé contractuel dans les trente et un jours suivant la date de publication du présent avis d'attribution du contrat dans les conditions des articles R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 17/03/2023